

[Texte]

scientific advice of departmental experts? The second question: in order to protect the snow crab fishery, would you suggest that all trawlers be prevented from fishing in 40 fathoms of water? The third question: if size is a problem and you would like to see a more mature size of cod being caught, would the inshore trawlers agree to go to a larger mesh size as well? Three questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Siddon. Mr. Godin, Mr. Lewis or Mr. Carboneau; as it pleases you, gentlemen.

• 1120

M. Godin: Je vais commencer par répondre aux premières questions. Si on regarde la décision du ministre du 27 août 1979, il déclare seulement qu'il va augmenter de 36,000 à 40,000 tonnes métriques; donc on a un surplus de 10,000 tonnes métriques de morue. Il partage cela entre les moins de 100 pieds, auxquels il donne 4,000 tonnes et les plus de 100 pieds auxquels il donne 6,000 tonnes métriques.

Nous savons que les scientifiques n'ont que constaté qu'il y avait un TAC possible. A ce moment-là, ils n'ont pas nécessairement considéré la grosseur de la morue; il y a une certaine quantité de morue qui est là, on peut toute la prendre et la nettoyer si on le veut. Il y a là une certaine quantité de morue et il est possible de la prendre.

L'AGAC, dont nous faisons partie, n'a pas recommandé au ministre de partager ce quota-là en donnant 4,000 aux moins de 100 pieds et 6,000 aux plus de 100 pieds. C'est que la décision est arrivée comme cela.

En ce qui concerne les gens du golfe, ils n'ont jamais été consultés sur l'opportunité de donner des quotas aux plus de 100 pieds de 6,000 tonnes métriques cette année. C'est un petit peu inattendu, cette décision-là de donner 6,000 tonnes métriques. Nous savions que peut-être, à cause de l'augmentation du TAC, il y aurait un petit montant de donné aux bateaux du golfe, parce qu'ils avaient capturé leur maximum avant la fin de la pêche. Les pêcheurs du golfe ne pouvaient-ils capturer que 4,000 tonnes métriques? Je voudrais, pour le dossier, signaler la question de la sous-évaluation des possibilités de capture de la flotte du golfe. Nous soulevons d'ailleurs cette question dans notre document.

Si, par exemple, au début de cette année, notre flotte avait su qu'il était possible de capturer un plus gros montant de TAC, il aurait été possible pour notre flotte de capturer ce poisson-là. Il y a plusieurs de nos bateaux qui, sachant qu'il n'y avait pas un gros TAC, se sont concentrés sur d'autres genres de pêche. Ils avaient le potentiel pour cette chose-là. La preuve, c'est que malgré l'augmentation qui a été donnée, les rapports des quotas très récents de la semaine passée illustrent que déjà, avec le 4,000 tonnes de surplus, on a atteint 91 p. 100 de cette prise-là. A deux semaines de la fin d'octobre, il reste encore deux mois.

A ce sujet, ce que nous savons, c'est que les scientifiques n'ont que constaté les faits. Quant à la décision prise par la suite, nous en contestons le bien-fondé. Et les arguments qui

[Traduction]

experts du ministère? Deuxième question: pour protéger la pêche au crabe, est-ce que vous proposez d'interdire l'accès des zones de pêche de 40 brasses de profondeur à tous les chalutiers? Ma troisième question, si vous préconisez qu'on prenne uniquement des morues plus grosses, les exploitants des chalutiers côtiers seraient-ils d'accord d'utiliser eux aussi des filets à trous plus grands? Voilà mes trois questions.

Le président: Messieurs Godin, Lewis et Carboneau, c'est à vous de jouer.

Mr. Godin: I shall start by answering your first question. According to the decision made by the Minister on August 27, 1979, the catch was increased from 36,000 to 40,000 metric tons, which means that we have a surplus of 10,000 metric tons of cod. This, he divides up among the vessels less than 100 feet long, which get 4,000 metric tons, and those which are more than 100 feet long, which get 6,000 metric tons.

We know that the scientists simply stated that there was a possible TAC. They did not necessarily take into account the size of the cod fish. They simply meant that there was a certain catch available and that we could catch and clean the fish if we wanted to. They were there for the taking.

AGAC, of which we are part, did not suggest to the Minister that he divide up the quota by giving 4,000 metric tons to vessels less than 100 feet long and 6,000 metric tons to vessels 100 feet long or longer. The decision was made unilaterally.

The gulf fishermen were never consulted with respect to this year's decision to give a quota of 6,000 metric tons to vessels 100 feet long or longer. It was an unexpected decision. Because of the increase of the TAC, we perhaps were aware that something more would be given to the gulf fishermen, since they had already taken their maximum catches before the end of the fishing season. But might the gulf fishermen catch only 4,000 metric tons? I would like to point out for the record the underestimated capacity of the gulf fleet. We refer to this question in our brief.

If our fleet had known at the beginning of the season that it could have brought in a bigger TAC, the fishermen could have landed bigger catches. A number of fishermen concentrated their efforts on other kinds of fish since they knew there was not a very big TAC. But they could have landed bigger catches. Last week's quota reports show that the fishermen have already landed 91 per cent of the 4,000 metric ton increase. We are now two weeks from the end of October, and there are two months left in the fishing season.

We realize that the scientists simply worked with the available data, but we questioned the validity of the decision which was made as a result of their observations. The arguments set